

## **DEMARCHE DE PROJET**

### **LABEL *SOLID'R***

La présente maquette a pour visée d'implanter et d'agrémenter une ressourcerie solidaire (ou boutique solidaire) au sein d'un établissement scolaire de la Nouvelle-Calédonie.

Les étapes présentées dans ce document proposent une base de travail qui facilite la mise en place. Elles ne sont pas exhaustives et laissent les chefs de projets libres de les agrémenter et de les compléter en fonction de critères sociaux, géographiques, et financiers de leur établissement respectif.

### **SOMMAIRE**

**Objectifs généraux et cadre institutionnel : Une ressourcerie solidaire : pourquoi ? ...** Page 2

**Cadre pédagogique : Objectif E3D.....** Page 3-4

**Fiche synthétique de mise en place .....** Page 5

**Fiche action type .....** Page 6-7

**Exemple de protocole de fonctionnement.....** Page 8

**Des établissements en exemples.....** Page 9

## UNE RESSOURCERIE SOLIDAIRE, POURQUOI ?

### CADRE GENERAL

**Définition** : Une ressourcerie solidaire, ou boutique solidaire, est un espace dédié à la collecte et la distribution de dons, à la vente et/ou au prêt, au bénéfice des élèves inscrits dans l'établissement scolaire auquel elle est rattachée.

**Principe fondateur** : Un élève qui mange à sa faim, qui a de quoi se vêtir correctement et qui dispose de matériel adéquat, aura de meilleures chances de réussir et d'adopter une attitude propice à une scolarité sereine.

#### Objectifs institutionnels

- ✓ **Au service de l'école calédonienne conforme à la charte d'application des orientations de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie** qui implique de considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous, d'instaurer un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève, de développer le sens civique des élèves, de tenir compte des diversités en inculquant le sens des responsabilités et de l'entraide.
- ✓ **Au service des Objectifs de développement durable (ODD)**, également nommés Objectifs mondiaux, adoptés par les Nations Unies en 2015 qui sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030.

**Champs de distribution** : produits alimentaires non périssables, vêtements (simples ou professionnels), produits d'hygiène, et fournitures scolaires.

**Champs financier, gestion du budget, demandes de dons** : le projet s'établit sur la base associative et nécessite une supervision légale par le biais de FSE, Coopérative, APE inhérents à l'établissement hébergeur.

**Espace aménagé** : L'établissement scolaire prend la responsabilité de désigner un espace aménagé et sécurisé en ses murs qui sera dédié au stockage des produits et à l'ouverture au public cible.

**Pour empêcher la stigmatisation des élèves en difficulté sociales, financières ou familiales, il est primordial que l'espace soit ouvert à TOUS les élèves de l'établissement sans distinction. C'est par ce chemin qu'un élève adopte une attitude naturelle vis-à-vis de ses besoins sans culpabilité et sans restriction.**

## CADRE PEDAGOGIQUE : OBJECTIF E3D

**Sensibilisation au Développement durable, à la solidarité et au travail en équipe.**

**Objectifs en lien avec les 17 objectifs du développement durable (ODD)**

ITEM 1 : Pas de pauvreté

ITEM 2 : Faim zéro

ITEM 3 : Bonne santé et bien-être

ITEM 4 : Education de qualité

ITEM 10 : Inégalités réduites

ITEM 12 : Consommation et production responsable

ITEM 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs

**Il appartient à chaque établissement de faire un état de ses besoins et ainsi permettre une cohérence dans les actions menées.**

**Ces items détaillés vont dans le sens de la labélisation E3D des établissements scolaires.**

### OBJECTIFS DETAILLES

Le programme de développement durable défini par l'ONU en 2015, et adopté par le Ministère de l'Education Nationale en France, établit 17 ODD (Objectifs au Développement Durable à l'horizon 2030. Le projet présenté ici participe à hauteur de 7 items à ces objectifs.

#### ITEM 1 : PAS DE PAUVRETE

**Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes** : l'objectif d'une ressourcerie est de récupérer du matériel scolaire et des vêtements de seconde main afin de les redistribuer et recréer une égalité entre les élèves.

Systeme propose : dons, prêts, vente à des prix raisonnables en fonction des demandes et des dossiers sociaux.

Partenariat : FSE, Internat, entreprises de prêt-à-porter, ressourcerie de Nouméa

#### ITEM 2 : FAIM ZERO

**Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition.** Il s'agit d'œuvrer au sein de l'établissement contre le gaspillage alimentaire et la sensibilisation contre la vie chère.

Systeme propose : Récoltes de produits alimentaires non périssables et redistribution ; Récupération de denrées périssables et transformation ou échange avec des associations partenaires.

Partenariat : Cantine de l'établissement, Snack extérieurs ou de l'établissement, associations, BANC alimentaire, entreprises agro-alimentaires.

#### ITEM 3 : BONNE SANTE ET BIEN-ETRE

**Promouvoir le bien-être à tous les âges.** La partie boutique solidaire de la ressourcerie permet de vendre à petit prix ou de donner des produits d'hygiène et de bien-être aux élèves en demande ou en difficulté sociale.

Systeme propose : Inscription sur un registre des besoins afin de cibler les demandes de dons ou les achats nécessaires à la redistribution.

Partenariat : Internat du Lycée, entreprises généralistes, associations.

#### **ITEM 4 : EDUCATION DE QUALITE**

**Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage.** La ressourcerie via le FSE permet d'effectuer des demandes de dons en fournitures scolaires.

Systeme propose : Prêt, vente ou don de matériel scolaire, équipements d'atelier et/ou équipements sportifs.

Partenariat : Associations, entreprises de librairie-papeterie, entreprises de prêt-à-porter, organismes associatifs.

#### **ITEM 10 : INEGALITES REDUITES**

**Réduire les inégalités entre les élèves.** Cet item rejoint les précédents sur le fait de favoriser l'égalité scolaire et sociale.

Systeme propose : Sensibilisation dans les classes, investissement au sein de l'établissement par les différents projets existants, bénévolat au sein de la ressourcerie et de la boutique, démarchage des associations et des entreprises par les élèves, remplacer les punitions par des actes citoyens.

Partenariat : L'ensemble des partenaires du projet

#### **ITEM 12 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE**

**Etablir des modes de consommation et de production responsable.** La boutique/ressourcerie souhaite travailler en lien avec les coordonnateurs EDD de l'établissement afin de contribuer à la production et à la sensibilisation. Les liens seront à définir au fil des projets : couture, petites productions destinées à la vente, retape et réparation de matériel susceptible d'être redistribué.

#### **ITEM 17 : PARTENARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS**

Les partenaires associatifs et les entreprises cibles deviennent partie intégrante du projet.

<b><u>PARTENAIRES EXTERIEURS</u></b>	<b>MILIEU ASSOCIATIF ENTREPRISES ALIMENTAIRES ENTREPRISES DE LIBRAIRIE-PAPETERIE ENTREPRISES DE PRÊT-A-PORTER ET RESSOURCERIE DE NOUMEA AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECONDAIRE VICE-RECTORAT DE NOUVELLE-CALEDONIE GOUVERNEMENT DE NOUVELLE-CALEDONIE PROVINCE SUD MAIRIES</b>
--	---

**Il appartient aux établissements et aux chefs de projet d'organiser des actions de sensibilisation auprès des élèves, au moins annuellement, afin de faire rayonner leurs actions au sein de l'établissement.**

**L'implication des élèves dans les collectes, le tri, les demandes de dons, fait partie intégrante de la démarche.**

<b>FICHE SYNTHETIQUE DE MISE EN PLACE</b>
---

**Ici se déclinent les étapes importantes de la mise en place du projet. Sans pour autant être exhaustives, elles donnent une idée du temps et de l'investissement que cela suppose.**

**Etape 1 : Accord de l'administration et fiche action**

L'initiative est à la portée de tout personnel de la communauté éducative. Une démarche de projet doit être présentée à la direction sous la forme d'une fiche action (page 6) à faire valider par le Conseil d'Administration de l'établissement. Cette demande fait également état de l'obtention d'un local dédié au sein même de l'établissement.

**Etape 2 : Réunir une équipe et établir le protocole de fonctionnement**

C'est l'étape la plus longue. Il faudra présenter à l'administration un protocole écrit (page 7) qui établit le fonctionnement de la ressourcerie, ses ambitions et ses membres actifs. Une équipe peut être désignée pilote des opérations tout en essayant d'inclure le plus grand nombre, et SURTOUT les élèves.

**Etape 3 : Le budget et les courriers**

Faire voter par la structure associative (interne à l'établissement) qui représentera la ressourcerie, le budget nécessaire aux actions. Elle sera également le vecteur des courriers destinés à alimenter la ressourcerie.

**Etape 4 : Engager les élèves dans les collectes de dons**

Ils doivent être les acteurs principaux des actions : organiser une semaine de la solidarité, rédiger des courriers, contacter des associations, recevoir les partenaires associatifs, confectionner des produits destinés à la vente, réaliser des affiches, intervenir eux-mêmes dans les autres classes pour informer etc...

**Etape 4 : Demander des subventions**

Sans subvention, le projet avance moins rapidement. Les mairies, la Province Sud, le gouvernement, l'Etat, octroient des subventions alimentaires ou de projets afin de favoriser ce type de réalisation. Il faudra réaliser une liste précise des produits avec un coût affiché et la présenter en annexe de la demande.

**Etape 5 : Inauguration et fonctionnement**

Comme pour le reste, les élèves doivent être acteurs du fonctionnement de la ressourcerie. C'est aussi l'aboutissement de leurs démarches. C'est aussi par ce moyen qu'ils se familiarisent rapidement avec son fonctionnement et que la solidarité s'installe réellement.



**1 -Intitulé de l'action :** Ouverture d'une « Ressourcerie »

**2 –Diagnostic, objectif recherché, compétences travaillées :**

Le Collège s'implique dans la réussite scolaire de ses élèves en mettant à disposition du matériel ou des vêtements.

Objectif de développement durable : **ODD 1 : Lutter contre la pauvreté**

**ODD 3 : Bonne santé et bien-être**

**ODD 4 : Education de qualité**

**ODD 10 : Inégalités réduites**

**▲ Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement**

Percevoir les enjeux d'ordre moral d'une situation réelle ou fictive.

Dépasser des clichés et des stéréotypes.

**Faire preuve de responsabilité, respecter les règles de la vie collective, s'engager et prendre des initiatives**

Assumer des responsabilités et prendre des initiatives dans l'établissement et/ou dans la classe.

S'impliquer dans la mise en place d'un événement dans l'établissement.

Modèle pour le collège :  
inscrire les compétences  
citoyennes selon cycle visé

**3 -Descriptif de l'action, dispositif (prenant en compte EPI, AP, EE, TPE, activités périscolaires...) :**

- Demandes de dons à différentes enseignes : fournitures et vêtements
- Stockage et inventaire du matériel
- Repérage des élèves en besoin en partenariat avec l'assistant social
- Dons ou prêts aux élèves en difficulté sociale

**5 – Critères d'évaluation, indicateurs de réussite :**

Les objectifs sont atteints quand les élèves bénéficiaires sont de moins en moins en demande.

On peut également évaluer la capacité de l'élève à prendre ses responsabilités vis-à-vis du matériel et des engagements pris.

<b>7- Niveau des élèves concernés</b>	<b>Nombre</b>
Tous les élèves de l'établissement	

<b>8 - Partenaires extérieurs sollicités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- FSE</li><li>- APE</li><li>- Collège</li><li>- Entreprises</li></ul>
Durée prévue de l'action ou fréquence : Aléatoire

<b>BUDGET</b>	
<b><u>RECETTES</u></b>	<b><u>DEPENSES</u></b>
Ventes diverses : fournitures, produits alimentaires	Achats de fournitures, produits alimentaires, vêtements à hauteur des recettes

**Les dépenses engendrées correspondent aux recettes. Le matériel récupéré provient de dons à titre gratuit de la part des partenaires mentionnés.**

**Aucune participation financière n'est demandée à l'établissement.**

## EXEMPLE DE PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT

**La ressourcerie/boutique ..... du Collège/Lycée ..... répond à la volonté de doter les élèves de l'établissement de produits adéquats à leur bien-être : hygiène, aliments, vêtements, fournitures scolaires.**

### **I. Mise en place**

**La salle** dédiée à la ressourcerie est la .....

Son aménagement dépend du matériel disponible au sein de l'établissement ou par voie de demandes de donc auprès d'entreprises partenaires.

**Ouverture et inauguration** : .....

### **II. Référents**

**Chef de projet** : .....

**Financement et garant du budget** : .....

**Gestion et organisation** :

Un planning de gestion annuelle est proposé à raison de .....semaine/mois, 1 fois dans l'année au minimum par tout personnel volontaire.

**Créneau(x) envisagé(s)** : .....

### **III. Actions**

**Dons** : prérogative principale à destination des élèves en difficultés sociales et/ou familiales : vêtements, nourriture non périssable, fournitures scolaires.

Les élèves bénéficiaires sont repérés par :

- L'Assistant(e) Social(e) de l'établissement
- Tout personnel de l'équipe de direction
- Les professeurs par le biais de l'équipe pédagogique.

**Procédure de repérage des élèves** : un groupe référent est constitué pour la transmission directe des informations par tout personnel ayant connaissance de situations délicates à traiter.

**Dons contre services** : Une liste de services est mise à la disposition des élèves bénéficiaires par mesure de responsabilisation. Les élèves optent pour un service bénéfique à l'établissement (participation à une action ponctuelle, embellissement du lycée, tenue de la cafétéria ou de la ressourcerie, nettoyage, actions EDD).

**Ventes** : Une vente de produits vestimentaires et alimentaires est organisée à raison de ..... fois par an (soit ..... fois par trimestre) dans le but de liquider les stocks disponibles et d'éviter les pertes.

Les prix sont arrêtés au moment de la vente en fonction des stocks disponibles.

**Prêts** : Sont concernées les fournitures scolaires réutilisables (calculatrices, matériel de sciences, matériel ou vêtements d'ateliers professionnels). Les professeurs des disciplines ciblées sont responsables du matériel emprunté.

## DES ETABLISSEMENTS EN EXEMPLES

### LE COLLEGE LOUIS LEOPOLD DJIET, BOURAIL

La ressourcerie du Collège s'est ouverte après une action des élèves en faveur d'associations. Elle aide aujourd'hui à fournir plus de 50 familles et aident les élèves dans leur quotidien : absence de matériel, oubli de matériel, dons de vêtements, chaussures et produits alimentaires pour le weekend. Les démarches auprès des entreprises, les ventes et les collectes alimentent régulièrement la ressourcerie « Lib'R ton cœur ».



### LE LYCEE JULES GARNIER

La ressourcerie est inaugurée en 2023. En seulement deux mois, grâce aux dons et aux partenaires associatifs et institutionnels, elle a vocation à aider les élèves des sections générales et professionnelles en fournitures scolaire, denrées alimentaires, vêtements usuels ou professionnels. Les élèves sont aujourd'hui ambassadeurs de solidarité.

